

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES DU 16 NOVEMBRE 2010

Présents : *Elus CMJ* : Clara VIAL, CHOMARAT Audrey, Chloé JUBAN, Julia MARCHAND, Solveig FAURE, Batistin BREUIL, Maxime DUFRANE, Baptiste JUBAN ;

Elus CM : Mmes MEDAL, FRANCE, MM. CHAZAL, COUCHAUD

Enseignantes : Mmes FILLEUX et FRANCE.

Secrétaire : Baptiste JUBAN

*_**_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_*_**

- Les idées proposées sont pour tout le monde.
- Il ne faut pas proposer des idées irréalisables.
- Mise en place de la charte du jeune élu : c'est le règlement du conseil : ne pas discuter avec son voisin pendant les réunions, ne pas parler en même temps que la personne qui parle, écouter celui qui parle, participer (ne pas rester sans rien faire, ni répondre), dire quand on ne peut pas aller aux réunions, écouter et défendre les idées des autres.
- Les réunions sont les mardis à 16 h 45. Durée : 1 heure.
- La feuille de présence : tout le monde la signe. C'est le récapitulatif des personnes présentes à la réunion.
- Promettre d'aller aux réunions (sauf quand c'est impossible) et de ne pas laisser tomber les réunions.
- Le conseil municipal des jeunes, c'est l'apprentissage du conseil municipal des adultes.
- La présence des jeunes élus est souhaitée lors des différentes cérémonies officielles (vœux, 11 novembre etc..).

Il y aura des groupes (commissions) pour les activités : les CE1 avec les CE2 et les CM1 avec les CM2. Ce sera 4 personnes par groupe avec des adultes.

On appelle les activités (thème des commissions proposées) : la sécurité routière, l'espace loisirs...

Incivilité : c'est de ne pas respecter la citoyenneté.

Il faut préserver l'environnement.

Nous échangerons peut-être avec d'autres conseils municipaux.

Il y aura 1 ou plusieurs enseignants par réunion.

Il y aura un compte-rendu, après chaque réunion, affiché dans l'école.

La date du prochain CMJ est fixée au 7 décembre à 16 h 45.